ID: 045-214502155-20231213-D2023 36-DE







Mairie de Montliard

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote A l'unanimité Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

L'an 2023, le 13 Décembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 06/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/12/2023.

Présents: M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SEVIN Jean-Louis, M. SINIC André, M. MENEAU Gilles, M. BERTRAND Charles, M. LECARDEUR Jean-François, M. DEJARDIN Mathieu, M. MONTIER Tanguy, M. PEGUY Thierry

Excusé: M. MENEAU Gilles (arrivé à 18h15)

Secrétaire de séance : M. FAZILLEAU Philippe

D2023_36 - Demande d'aide financière

Le Maire indique que le CCAS s'est réuni afin de statuer sur 1 demande d'aide financière FUL énergie pour un administré de Montliard. Le montant sollicité s'élève à 154 €, pour le règlement d'une facture d'électricité.

Mr BEAUDEAU rappelle la procédure des dossiers FUL : le dossier est établi par le service social de la C. C. du Pithiverais Gâtinais. Le CCAS de Montliard est consulté pour avis et aide éventuellement avant l'envoi au secrétariat du FUL.

Vu l'avis du CCAS,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

décide de payer la totalité des dettes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme: En mairie, le 14/12/2023

Le Maire,

M. BEAUDEAU Didier

evend even

Le secrétaire de séance, M. FAZILLEAU Philippe